



Communiqué de presse de l'ADTC - Se déplacer autrement

RENDRE LA VILLE AUX PIETONS : L'ADTC SOUTIENT LE BAROMETRE 2021 DES VILLES MARCHABLES

La marche à pied, première des mobilités

La marche à pied représente 31% des déplacements quotidiens sur le territoire de la métropole. Elle est pratiquée par toutes les générations, des écoliers aux personnes âgées, et même lorsque nous nous déplaçons en transports en commun, à vélo, en auto, nous sommes tous piéton à un moment de la journée.

Pourtant, le piéton est souvent le grand oublié des politiques publiques de mobilité. Et il est le plus vulnérable des usagers de l'espace public.

Redonner sa place au piéton : le Baromètre des villes marchables

L'ADTC « Se déplacer autrement » agit depuis plus de 40 ans au sein de la métropole grenobloise pour une vie urbaine plus conviviale, une agglomération moins polluée, et le droit à la mobilité pour tous : des transports en commun plus fréquents et plus rapides, un réseau cyclable plus dense et plus sécurisé, un aménagement de l'espace public plus adapté à la marche à pied, première des mobilités.

Dans le même esprit que la FUB avec son Baromètre des villes cyclables, le collectif « place aux piétons » composé de la Fédération française de la randonnée pédestre, Rue de l'Avenir et 60 millions de piétons, lance en 2021 un « Baromètre des villes marchables ».

Jusqu'au 15 mars 2021, les Français sont invités à donner leur avis sur la « marchabilité » de leur commune et de celles qu'ils fréquentent en répondant à un questionnaire en ligne structuré autour de cinq indicateurs principaux :

- Les pratiques des Français et leur ressenti global sur le quotidien de la marche,
- La sécurité des déplacements à pied,
- Le confort des déplacements à pied,
- L'importance donnée aux déplacements à pied par les communes,
- Les aménagements et services spécifiques pour les marcheurs.

L'ADTC soutient activement cette initiative, et invite tous les citoyens de la métropole à répondre au questionnaire mis à leur disposition. Plus nous serons nombreux à nous exprimer, plus nous pourrons faire pression sur nos élus pour des aménagements de l'espace public qui rendent sa place centrale au piéton. Une évidence et un impératif pour l'agglomération grenobloise, qui accueillera dans les prochaines semaines la biennale des villes en transition.

Pour un Collectif « Place aux piétons » au sein de la métropole

Dès aujourd'hui, l'ADTC prend contact avec « Place aux Piétons » pour envisager la création d'un collectif dédié à la promotion de la marche urbaine et à l'action pour un aménagement de l'espace urbain qui rende sa place centrale au piéton.

Pour répondre au questionnaire :

https://ffrp.sphinxonline.net/surveyserver/s/placeauxpietons/baro_villes_pietonnes/rue_avenir.htm

Contact Presse : Emmanuel COLIN de VERDIERE, président de l'ADTC

